



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXEMPLAIRE CAD

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION


Paris, le 29 avril 2008

Direction des ressources humaines  
Mission pour l'action sociale

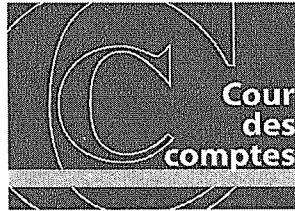
N° AP5/DGA/DRH/MAS

**BORDEREAU D'ENVOI**

Monsieur Thierry DUBOC  
Président de l'ADOS

Désignation des pièces	Nbre	Observations
<b>A/S : Audit de l'ADOS par la Cour des Comptes.</b>  - Lettre de M. Michel BRIAND, rapporteur auprès de la Cour, au Président de l'ADOS.	1	Pour attribution./.    <b>Philippe GUERIN</b> Chef de la Mission pour l'action sociale.

M.A.S.  
ARRIVÉE  
28 AVR. 2008  
Pour : MASI. PG  
N° : 1566



Paris, le 25 AVR. 2008

08 - 463

**LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR DES COMPTES**

à

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES ŒUVRES SOCIALES DU  
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES  
(ADOS)**

**21 bis, Rue La Pérouse  
75775 PARIS CEDEX 16**

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en application des dispositions des articles L. 111-7 et R. 133-4 du code des juridictions financières, la Cour a décidé, sur proposition du président de la quatrième chambre et après avis du Procureur général, de vérifier les comptes et la gestion de l'association des œuvres sociales du ministère des affaires étrangères (ADOS) pour les exercices 2003 à 2007.

Cette vérification a été confiée à M. Michel Briand, administrateur civil hors classe, rapporteur auprès de la Cour. Le rapport d'instruction sera présenté devant la quatrième chambre, Mme Hélène Gadriot-Renard, conseillère maître, étant contre-rapporteur.

**Philippe SÉGUIN**